

# MAULD' INFO

SEPTEMBRE 2016



L'ESPACE NUMÉRIQUE DE PROXIMITÉ DE MAULDISSAN  
Journée Portes Ouvertes 5 ans



N°3

69

L'équipe municipale  
La vie communale et associative  
Informations pratiques

Mauldoises Mauldois,

Voici le numéro 3 de notre journal municipal. Comme vous allez le constater, beaucoup de choses se réalisent dans notre village. C'est grâce à toutes les petites mains qui travaillent dur au quotidien .Je ne citerai pas tous les acteurs de peur d'oublier quelqu'un.

J'insisterai sur plusieurs points, en tout premier, le recensement. Il a été réalisé en tout début de cette année. Je peux vous dire que nous sommes 1000 habitants (plus ou moins 10)

Oui il n'est jamais facile de connaître le nombre exact de Mauldois, ne serait-ce qu'avec les locataires qui ne se déclarent pas toujours en mairie (il n'y a rien d'obligatoire à ce sujet....).

Je tenais à remercier katalyna Vincent et Marie Henniqueau, nos 2 agents recenseurs qui sont venues chez vous pour recueillir toutes les informations nécessaires au bon déroulement de cette enquête. Merci également à Danièle (secrétaire de mairie) qui a passé un temps considérable pour retranscrire sur informatique tous les éléments recueillis.

Au travers de ce recensement, je me suis rendu compte du nombre trop important de logements dits « vacants ».il y en a entre 30 et 40 soit presque 10%.

Sachez qu'il est possible de mettre en place une taxe sur ces logements vacants après délibération prise par le conseil municipal.

Nous en avons parlé lors d'une réunion en tout début d'année, mais je tenais dans un tout premier temps à vous en informer avant de prendre une telle décision. Vous recevrez un courrier avant la fin de l'année pour vous expliquer tout cela et au minimum 1 an après je proposerai au conseil de voter l'application de cette taxe, l'objectif étant de redynamiser notre village en rénovant ses maisons et pourquoi pas augmenter le nombre d'habitants et d'enfants aussi, qui pourrait nous éviter une éventuelle fermeture de classe.

Je compte aussi sur les propriétaires de chien pour éviter de faire leurs besoins sur la voie publique et notamment le long de l'église ! Je n'aimerais pas avoir recours aux services de la gendarmerie pour verbaliser. N'oublions pas que nous sommes dans un petit village et que tout se sait, tout se dit (même s'il faut en prendre et en laisser).

Nous avons reçu le devis de l'étude de notre belle église qui le redeviendra quand les financements pour les travaux à hauteur de 926 000 euros HT auront été trouvés. Les dossiers sont en cours d'élaboration afin d'obtenir des subventions.

Il est temps de vous laisser parcourir ce mauld'info n°3 et je terminerai en remerciant André Beaury pour la mise en page ainsi que toutes les personnes qui ont œuvré à rendre ce journal si vivant et rempli d'informations qui me paraissent important de vous communiquer.

Le prochain numéro sortira à la mi-décembre.

Bonne lecture à vous

Votre Maire



Nicolas BOUCHEZ



### Imagerie thermique

La commune, la CAPH et l'Espace Info Energie ont organisé une balade thermique dans la commune afin d'observer les forces et faiblesses des logements.

Une dizaine de personnes ont pu observer avec la caméra thermique les pertes de chaleur de leur habitation.

### Opération nettoyage

Chaque année, le service technique sillonne les bas-côtés de la route reliant la rue de Chorette afin de nettoyer les fossés.

Beaucoup de détritus ont été ainsi ramassés par André, Christophe et Claude.



### Problèmes de visibilité

Installation d'un miroir à l'angle de la rue de la Trinquette et de la rue de la Fontaine.



### Aménagement sécurisé

Création d'un passage le long de la classe maternelle afin de sécuriser les entrées et sorties des enfants.

Ces travaux ont pu être réalisés par l'entreprise Cardon Simon Travaux Publics (CSTP), grâce aux fonds de concours de la CAPH à hauteur de 50% HT du coût des travaux.



### Protection participation citoyenne

En février, la commune a signé le protocole de participation citoyenne à Rumegies.

Des panneaux ont été posés dans la commune.





### Vitesse excessive : la rue de Chorette enfin sécurisée

Les excès de vitesse dans la rue de Chorette, qui traverse les communes de Lecelles et Maulde, feront désormais partie du passé.

Cette rue, dans laquelle certains automobilistes n'hésitaient pas à rouler à vive allure, comme en témoigne le radar pédagogique récemment installé, est sécurisée grâce à l'installation, en concertation avec les riverains, de cinq chicanes : deux plots, un panneau et un traçage obligent les voitures à respecter la priorité de passage. Le but : *casser* la vitesse.

Les deux communes ont mutualisé leurs moyens, afin que les limitations de vitesse soient enfin respectées dans cette rue longue de deux kilomètres qui a été le théâtre de trois accidents, dont deux graves, en 2015: ce qui a permis de réaliser de sérieuses économies. Chaque chicane a coûté 350 euros.

Pour information, 5 000 à 6 000 véhicules empruntent la rue de Chorette chaque jour.

*Elles doivent à zero de trop !*



Les 27 et 28 janvier

Formation habilitation électrique du personnel non électricien bs/be manœuvres, faite par Alain, Christophe, André et Claude, (Sébastien en arrêt maladie).

Formation qualifiante avec un examen qu'ils ont tous réussi.

Formation du CNFPT réalisée par un formateur de l'AFPA.



### Chauffage de l'école maternelle

Chauffage actuel par 7 convecteurs gaz vétustes, régulièrement en panne et très énergivores.

Remplacés par une chaudière haut rendement et 10 radiateurs spéciaux à température de contact inférieure à 60° pour classe de maternelle.

Coût des travaux 17 950.56€ TTC avec un entretien de la chaudière pendant 5 ans inclus dans ce coût.

Travaux faits par la société Bassez-Brasseur de Maulde.

Un remboursement de la moitié du coût hors taxe des travaux sera fait par la CAPH, grâce aux fonds de concours.

Désormais, il n'y aura plus qu'un seul entretien et un seul contrôle de sécurité par an pour la chaudière (au lieu de 7), ce qui représente une économie non négligeable.

Le démontage et les peintures a été effectué par le service technique.

Les 12 et 13 mai

Le service technique a suivi une formation sur la sécurité des chantiers sur la voie publique.

Signalisation temporaire des chantiers sur la voirie.



**Ets BASSEZ  
BRASSEUR**

Installation :

- CHAUFFAGE GÉNÉRAL
- SANITAIRE
- PLOMBERIE
- ÉLECTRICITÉ
- DEPANNAGE
- ENTRETIEN Intervention rapide

48 Rue Pasteur  
59950 PRESEAU  
03 27 25 66 58  
06 08 05 34 75

226 Rue du Mortier  
59158 MAULDE  
03 27 26 92 34  
06 08 37 55 83

Professionnel du Gaz

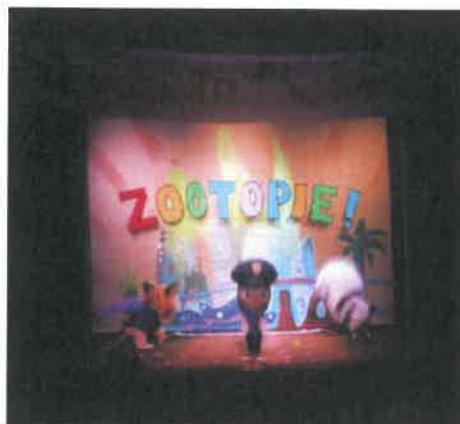


En lien avec le spectacle, l'atelier «*Du vent dans les voiles* » animé par Raphaële Rudent, d'Interleukin a proposé aux moussaillons de s'initier à l'origami et réaliser un mobile de bateaux en papiers spéciaux.



L'Amicale Laïque Mixte a offert un spectacle de clowns aux enfants de l'école Marcel Dhot à l'occasion des fêtes de noël ...

... ainsi qu'une séance de cinéma pour les fêtes de Pâques avec le film *Zootopie*.



## Parcours du cœur

### Le parcours du cœur : un rendez-vous désormais incontournable



Le dimanche 3 avril 2016 a eu lieu le traditionnel parcours du cœur. Comme chaque année à la même époque, la Municipalité de Maulde, l'Amicale Laïque, l'Association Sports et Loisirs ainsi que les autres associations de la commune ont invité les personnes qui le souhaitaient à participer, en marchant ou en courant, au parcours organisé par la Fédération Française de Cardiologie.

Une fois encore, les participants sont venus nombreux soutenir l'action de la FFC.

Les personnes présentes ont pu assister à une démonstration de l'utilisation du défibrillateur. Les membres de la FFC ont mis à la disposition de tous des informations très complètes sur les risques cardiovasculaires.

Cette matinée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et enthousiaste, prouvant ainsi, une fois de plus, que les Mauldois, mais aussi les marcheurs ou coureurs venus des villes voisines, ont du cœur !

A leur arrivée, les participants ont eu droit à une collation bien méritée. Chacun a reçu une attestation de participation.

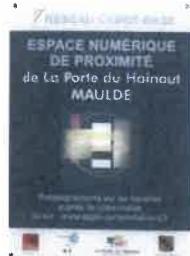
Le rendez-vous est pris pour la campagne de sensibilisation de 2017 !



56 participants cette année dont 11 enfants de moins de 15 ans, 30 femmes et 15 hommes. C'est une année plutôt moyenne en nombre surtout avec le beau temps, mais il y avait d'autres manifestations dans les communes voisines (loto à Flines du Samedi, repas de la musique à Mortagne le même dimanche...).

La participation moyenne sur 30 années reste de plus ou moins 75 personnes.

## Espace Numérique de Proximité



### L'Espace Numérique de Proximité a fêté ses cinq ans

Le samedi 23 avril 2016, l'Espace Numérique de Proximité de Maulde a fêté son cinquième anniversaire.

A cette occasion, une journée portes ouvertes a été organisée, sous la houlette de la maîtresse des lieux, Marie-Laure Vincent, qui assure les cours d'informatique et les diverses activités de l'ENP.

Lors de cette journée, des manifestations variées ont été proposées aux visiteurs : présentation d'une imprimante 3D par Alexandre Bazin, animateur ENP, présentation du logiciel « Excel » (le plus performant pour la création de tableaux) par deux adhérentes de l'ENP, Mmes Marie-Claire et Corinne Rabat, formées par M.-L. Vincent, intervention de M. Vincent Billaud, de la société Lorny Torynk, sur le thème de la sécurité et la sauvegarde des appareils connectés.

Les visiteurs ont pu apprécier également des expositions sur les composants intérieurs d'un ordinateur et une rétrospective des cinq premières années de fonctionnement de l'ENP.

A noter aussi la présence de Monsieur Franck Dubois, directeur de l'agence Pôle Emploi de Saint Amand les eaux, venu présenter les différents outils informatiques mis à la disposition des personnes à la recherche d'un emploi.

La journée s'est terminée par la prise de parole des élus et de Marie-Laure Vincent. Tous, dans leur discours, ont insisté sur le rôle et l'importance de l'outil informatique, tout en rappelant que l'ordinateur ne doit jamais faire oublier l'humain...



## INFORMATIONS

### **Espace Numérique de Proximité Maulde**

#### **Horaires et modifications**



#### **Programmations ateliers Juillet 2016- Juin 2017**



#### **HORAIRES HABITUELS HORS VACANCES SCOLAIRES**

Jours	Matin	Après-midi	Soir
Lundi	Fermé	15h-18h (Accès libre)	18h-20h (Atelier)
Mercredi		14h30-16h (Accès libre)	16h-18h (Atelier)
Vendredi		Fermé	18h-20h (Atelier)
Samedi	10h-14h (Accès libre)		Fermé

#### **A QUOI SERT L'E.N.P. de MAULDE ?**

Tout d'abord, l'espace numérique de proximité est un lieu d'accès et d'initiation aux outils informatiques, bureautiques, internet et multimédia. Une borne WIFI vient d'être mise en place et vous pouvez alors venir vous connecter au sein de l'espace avec votre propre ordinateur portable, tablette, Smartphone.... Un code vous est délivré une fois inscrit.

L'E.N.P. est aussi un lieu d'échanges et de rencontres de personnes débutantes ou plus confirmées... pour venir il suffit juste de s'inscrire, cela est gratuit. L'animatrice est à la disposition de l'usager pour le conseiller, l'aider, l'accompagner dans l'utilisation de ses outils. Elle anime également les ateliers mis en place et propose des thèmes en fonction des besoins des usagers et/ou de ses compétences.

#### **MATERIEL A VOTRE DISPOSITION**

✓ 18 postes (OS seven)	✓ Webcams	✓ 1 scanner	✓ 1 casque par poste
✓ 1 lecteur de carte mémoire	✓ Imprimantes noir et blanc et couleur		✓ Ecran et vidéoprojecteur
✓ Logiciels bureautiques (Word, Excel, Publisher, Open office, Pinnacle, Gimp, Photoscape...) et Internet			



#### **PROGRAMMATION JUILLET 2016 - JUIN 2017**

L'espace numérique de Maulde vous propose sa programmation pour la prochaine rentrée et vous informe que pour y participer il faudra s'y inscrire soit auprès de l'animatrice, par téléphone au 03-27-41-16-23 ou par mail [cyber-base@maulde@outlook.fr](mailto:cyber-base@maulde@outlook.fr).

Cette programmation reste néanmoins susceptible d'évoluer en fonction des imprévus (formations suivies par l'animatrice).

JOURS	Plages horaires Juillet/Août
LUNDI 11 JUILLET	18h-20h (accès libre)
VENDREDI 15	(Atelier : Comment installer une imprimante)
SAMEDI 16	10h-18h (accès libre)
LUNDI 18	18h-20h (accès libre)
VENDREDI 22	18h-20h (accès libre)
SAMEDI 23	10h-18h (accès libre)
LUNDI 25	(Atelier : Comment installer une imprimante)
VENDREDI 29	18h-20h (accès libre)
SAMEDI 30	10h-18h (accès libre)
LUNDI 01 AOUT	10h-18h (accès libre + atelier : 16h-18h : scanner ses documents)
MARDI 02	10h-18h (accès libre)
MERCREDI 03	10h-18h (accès libre + atelier : 16h-18h : scanner ses documents)
JEUDI 04	10h-18h (accès libre)

L'espace numérique sera fermé du Vendredi 05 Août au Samedi 10 Septembre 2016 inclus.  
Réouverture le Lundi 12 Septembre 2016 aux horaires habituels.

Périodes	Horaires proposés	
	Lundi 18h-20h Mercredi 16h-18h	Vendredi 18h-20h
Lundi 12 Septembre au Vendredi 21 Octobre	Préparation photos du calendrier 2017 avec Photoscape	Traitement de texte (créer un document avec photos...)
Lundi 07 Novembre au Vendredi 16 Décembre		CALENDRIER 2017
Lundi 09 Janvier 2017 au Vendredi 10 Février	Raccourcis clavier trucs et astuces	Création de dossiers, transférer ses photos
Lundi 20 Février au Vendredi 07 Avril	Création montage vidéo retouche photo	Comment avoir internet chez soi ? (tablette, PC...)
Lundi 24 Avril et Mercredi 26 Avril	Atelier Impôts : comment se déclarer ?	
Lundi 01 Mai au Vendredi 26 Mai	Créer son adresse mail et comment envoyer des mails, des pièces jointes...	L'ordinateur et ses fonctionnalités... (panneau de configuration)
Lundi 22 mai au Vendredi 30 Juin	Les réseaux sociaux... comment créer son propre compte et les dangers	Windows 10, 8, 7, XP : quelles différences, comment s'y retrouver...

### Médailles du Travail

Le dimanche 1<sup>er</sup> mai 2016, Monsieur Nicolas Bouchez, Maire de Maulde, et le Conseil Municipal, ont remis la Médaille du Travail à Mme BOUNHOURE Isabelle (médaille d'argent), Mme DEPELCHIN Claire (médaille vermeil) et Mr DUSART Didier (médaille d'or).

Ce fut l'occasion de passer en revue la carrière de chaque personne mise à l'honneur ce jour et de les féliciter pour toutes ces années de travail et de dévouement dans leurs domaines respectifs.

La cérémonie s'est achevée par le traditionnel verre de l'amitié.



### Noces d'or et diamant

Le dimanche 1<sup>er</sup> mai 2016 ont été célébrées les Noces d'or et de diamant de :

Mme et Mr BEAURY-WIBAUT Jacques (Noces d'or) ;

Mme et Mr VINCENT – FLAMENT René (Noces d'or) ;

Mme et Mr DELCOURT – VANDEVILLE Ursmar (Noces de diamant).

A cette occasion, Monsieur le Maire a félicité chacun des couples mis à l'honneur pour toutes ces années de dévouement mutuel.



### Dimanche 24 avril. Cérémonie de la déportation



C'est sous une pluie battante que Monsieur le Maire Nicolas Bouchez entouré d'anciens combattants, de quelques élus et habitants de la commune ont rendu un hommage afin de commémorer la mémoire des victimes de la déportation.

Une gerbe de fleurs a été déposée au monument aux morts.

### Dimanche 8 mai. Commémoration du 8 mai 1945



Il y a 71 ans, le 8 mai 1945 cessent les combats de la Seconde Guerre mondiale en Europe, au lendemain de la capitulation allemande.

Nicolas Bouchez, Maire de Maulde, entouré d'anciens combattants, de quelques élus, d'une délégation de sapeurs pompiers ainsi que les enfants de l'école Marcel Dhot et habitants de la commune, ont rendu un hommage à l'occasion de la victoire des Alliés sur l'Allemagne le 8 mai 1945.

Suite au dépôt de gerbes au monument, les enfants, dirigés par Monsieur Clodoré, directeur de l'école, ont chanté la Marseillaise, accompagnés par l'EIMME.

**Discours de Nicolas Duvivier, 1er Adjoint.**



Messieurs les Anciens Combattants, Monsieur Claude Chaussenot, président cantonal des ACPG – CATM, Monsieur Pierre Lesage, c'est en votre qualité de porte-drapeau que je souhaite m'adresser.

Que seraient nos cérémonies sans vous, sans votre présence fidèle.

Vous avez la lourde responsabilité d'arborer lors des manifestations commémoratives nationales l'emblème tricolore – et de rendre ainsi hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus.

Vous êtes ainsi les gardiens du premier symbole de la Nation et de la devise républicaine « Liberté, Egalité, Fraternité ». Aujourd'hui, le drapeau tricolore flotte sur tous les bâtiments publics et s'il est largement déployé à l'occasion des manifestations commémoratives nationales ; c'est grâce à vous.

C'est cet engagement civique, personnel et bénévole que je souhaite honorer aujourd'hui. Vous incarnez dans votre engagement des valeurs de courage, de générosité et de fraternité.

Lors des cérémonies qui nous assemblent en hommage aux morts ou à la République, c'est votre drapeau qui est à l'honneur et rend les honneurs. Vous placez, je le sais, toute votre fierté, en cet instant, dans le fait de n'être qu'un porte-drapeau, c'est-à-dire de vous effacer derrière votre devoir, de vous effacer pour ainsi dire derrière l'oriflamme que vous servez.

Vous êtes un serviteur anonyme, d'un grand engagement personnel basé sur le sens du devoir, de l'honneur, de la rigueur et de la discipline, qui honore avec la plus grande dignité une fonction hautement symbolique pour la mémoire de ceux qui sont morts pour la France et pour la République. Etre au service des autres est une grandeur.

Je ressens en vous une part de ce service et de la tâche que vous vous êtes assignée.

Avant que M. Claude Chaussenot vous remette la médaille de porte-drapeau; il ne me reste plus qu'à vous dire que ces mots magnifiques que le Général de Gaulle a si souvent prononcés quand la France semblait sur le point de faiblir :

Vive la République !

Vive la France !





Amis Mauldois,

C'est avec plaisir que je vous adresse ce premier mot en tant que nouveau président de l'association Mauld'joie.

Je profite de cette occasion pour remercier M. René WIBAUT pour son implication apportée au sein de l'association.

Suite à la dernière assemblée générale de septembre 2015, une nouvelle équipe s'est formée pour continuer à perpétuer les animations du village.

Ainsi, je vous présente les membres de l'association :

- M. Ruddy COPIN – Vice Président
- M. Nicolas DUVIVIER - Trésorier
- M. André LENNE – Trésorier adjoint
- Mme Caroline DUVIVIER – Secrétaire
- Mme Kathalyna VINCENT – Secrétaire adjointe

Mme Christelle COPIN, Mme Bérangère VINCENT , M. Jean Claude LOHEZ – Membres du bureau.

Nous allons tout mettre en œuvre afin de rendre les Mauldoises et Mauldois festifs.

Je remercie tous les membres du bureau pour leur implication et leur dévouement ainsi que la municipalité :

- M. le Maire – Nicolas BOUCHEZ
- Mme Silvie DELAIGLE – Secrétaire de mairie
- M.Tanguy DEPELCHIN – 2eme Adjoint

Merci à M. André BEAURY qui immortalise tous ces moments avec des photos qu'il publie ensuite sur Facebook.

Si vous souhaitez nous rejoindre, sachez que vous êtes les bienvenus!

Nous vous invitons à nous retrouver sur notre page Facebook « Comité Mauld'joie » pour découvrir les prochaines manifestations.

Continuez de vivre heureux et de profiter de ces bons moments dans le village !

Le Président  
Philippe Passion.

### Loto du 07 février 2016

Cette année sera riche en animations. Nous avons commencé l'année par un loto, en février 2016 avec plus de 150 participants. De très beaux lots de valeurs ont été gagnés (machine à laver, TV, caméra...).



### Soirée Jeunes thème « Crazy Games » du 1<sup>er</sup> Avril 2016



Lors de la soirée jeunes en Avril 2016, près de 45 enfants étaient au rendez-vous pour la fête (dances, jeux d'adresse...). Nous espérons être plus nombreux les fois suivantes, c'est-à-dire en octobre prochain.

### La braderie – brocante – foire artisanale du 30 Avril 2016

Le 30 avril 2016 a eu lieu dans la petite rue la braderie-brocante. 81 exposants se sont manifestés. Heureusement la pluie nous a épargnés.

Notre souhait serait bien sûr d'augmenter le nombre de participants et d'avoir par la même occasion autant de professionnels que de particuliers.



Chacun avait la possibilité de se restaurer sur place (buvette et petite restauration).

# La vie communale et associative....

L'Association Maul'd'Joie



Un grand merci à « Maulde France » pour son investissement lors de cette magnifique exposition qui nous a permis de rassembler plus de 700 photos sur l'histoire de Maulde. C'était un moment émouvant et rempli de souvenirs !

L'après-midi, des animations ont été organisées sous la halle.

Nous remercions particulièrement M. Philippe Picq d'être venu bénévolement présenter les prestations.



Le Mustang Country Dancers de Petite Forêt



Zumba kid's animé par  
Élodie BRONIER



Sabrina GAMBATESA (Gym 2000)  
St Amand pour la Zumba.



Un groupe « The Drumtar's » (Lucas PASSION et Léo VERLYNDE) ainsi qu'Alexis PASSION accordéoniste, nous ont fait la joie de se produire gracieusement.

### Marie-Roseline DELANGLEZ : la mémoire vivante de Maulde

Lorsque nous avons décidé de mettre à l'honneur une personnalité mauldoise dans les pages de notre bulletin municipal, un nom est venu spontanément dans l'esprit de chaque membre de notre équipe, un peu comme une évidence : Marie-Roseline Delanglez, dite « Liline ».

Personnalité incontournable de notre village, Marie-Roseline Delanglez, née Fromont, a vu le jour à Maulde en 1944. Ses parents étaient tous les deux mauldois. Elle a fréquenté l'Ecole communale de filles pendant toute sa scolarité primaire.



Très vite, Liline, comme l'appellent affectueusement les mauldois, se met au service des autres. Elle a à peine dix-huit ans que Marcel Dhot, le maire de Maulde à l'époque, lui propose d'intégrer le Bureau d'aide sociale de la commune (ancêtre de l'actuel CCAS). C'est le début d'une vie entière consacrée à l'aide et à l'écoute des personnes à qui la vie n'a pas toujours fait de cadeau... Marie-Roseline va désormais donner beaucoup de temps et d'énergie pour l'aide aux plus démunis, de Maulde et d'ailleurs, et tout cela, malgré le dur labeur dans la ferme familiale. Car Liline est aussi un très bel exemple de courage, qualité qui a beaucoup contribué à gagner le cœur de celles et ceux qui l'ont croisée.

Quelque temps plus tard, elle rejoint la Paroisse de Maulde. Très vite, elle joue un rôle essentiel dans la vie paroissiale. Marie-Roseline gère la vie liturgique du village avec une énergie et un dévouement hors du commun. Et cela continue encore aujourd'hui avec la Paroisse Sainte Odile du Hainaut (qui regroupe Maulde et d'autres communes voisines). Elle organise les messes tout en assurant la tenue des registres et la gestion de la comptabilité, en collaboration avec Madame Pascale Demessance.

En 1966, Marie-Roseline épouse Jean-Marie Delanglez, qui deviendra l'un des maires les plus aimés et les plus appréciés que le village ait connu.

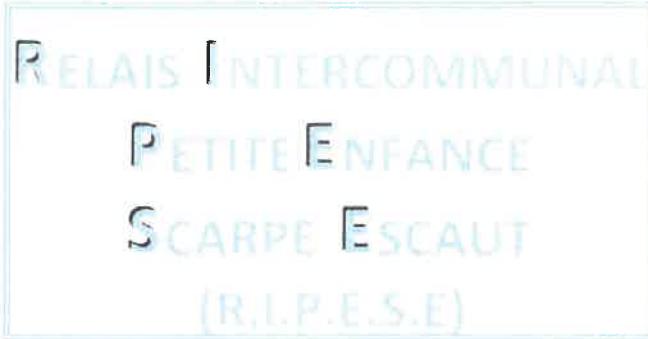
Mais Liline préfère se tenir loin de la vie municipale. Le rôle de « première dame de la ville » ne l'intéresse pas du tout ! Elle préfère continuer dans la voie qui est la sienne et qu'elle n'abandonnera jamais : tendre la main à ceux qui en ont vraiment besoin.

En 1987, Marie-Roseline est engagée pour s'occuper de la cantine et de la garderie de l'Ecole M. Dhot. Ce qui lui fait dire qu'elle se sera vraiment occupée de toutes les « tranches d'âge » du village !

Si nous avons tenu à mettre à l'honneur « notre » Liline, c'est parce qu'une telle personnalité, par son engagement, son dévouement et son humanisme mérite d'être saluée. Et surtout, rappelons-nous que, dans le monde actuel, des personnes comme Marie-Roseline deviennent rares et sont donc plus précieuses que jamais.

Merci Liline, pour tout ce que vous avez accompli, et pour tout ce que vous accomplirez encore !

Et si nous n'avons pas parlé des merveilleuses pâtisseries dont Liline a le secret (très bien gardé...), nous pensons évidemment à ses fameuses tartes, c'est tout simplement parce qu'elles mériteraient un article à elles seules !



### Une association au service de la petite enfance : Le RIPESE

Le RIPESE (Relais Intercommunal Petite Enfance Scarpe-Escaut) est une association qui a pour vocation d'aider les Parents, Futurs parents, Assistantes Maternelles Agréées, Futures candidates à l'agrément dans leurs démarches pour l'accueil et la garde des jeunes enfants.

Maulde fait partie des communes adhérentes à l'association, comme Bruille-Saint-Amand, Château l'Abbaye, Flines-lez-Mortagne, Hérin, Marchiennes et bien d'autres.

Le RIPESE informe les Parents et futurs parents sur les modes de garde de leur enfant et leur facilite la recherche d'une assistante maternelle agréée. Il donne des informations sur les obligations des parents-employeurs et les avantages liés à l'emploi d'une assistante maternelle agréée (URSSAF, AFEAMA, PAJE, nouvelle convention collective de travail, impôts,...).

L'un des premiers objectifs est d'accompagner les parents dans leur fonction d'employeur (aide pratique liée au contrat de travail, fiche de paie).

Le RIPESE est entièrement au service des Assistantes maternelles et futures candidates. Il leur apporte des informations complètes sur le statut de l'Assistante Maternelle Agréée (droits, devoirs,...). Il les accompagne dans leur métier et organise des temps d'échanges ou d'animations.

Le RIPESE est un lieu de mise en réseau où les adultes, parents ou professionnels peuvent se retrouver autour de l'enfant. Il organise également des animations pour les tout-petits, lors des « Temps conviviaux » ou pendant les « Après-midi festifs ».

Lieu privilégié de dialogue et d'informations, le RIPESE a pour objectif principal la valorisation et le développement de la qualité de l'accueil des jeunes enfants au domicile des assistantes maternelles agréées.

Pour en savoir davantage sur cette association, il vous est possible de contacter ses responsables au 03 27 19 19 30 ou de les rencontrer au 5 rue du Dispensaire, 59135 Wallers.

### "Les 4 Chatons"



#### SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE PETITE ENFANCE LES 4 CHATONS

1 rue Lionel Guelton  
59199 BRUILLE SAINT AMAND  
Tél : 03.27.35.36.85  
Mail : [sivu.4chatons@orange.fr](mailto:sivu.4chatons@orange.fr)

Monsieur Le Maire

Bruille Saint Amand,  
Le 28 juin 2016

Monsieur le Maire, cher collègue,

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, notre structure multi accueil les 4 chatons est fixe sur la commune de Château L'Abbaye, la structure est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 18h.

A cet effet, dans l'hypothèse où des places seraient vacantes, je souhaiterai élargir le périmètre des communes pour la fréquentation du multi accueil les 4 chatons, et vous demanderai de bien vouloir diffuser cette information dans votre bulletin municipal et également aux parents de votre commune en recherche d'un mode de garde occasionnel et ou d'urgence.

Dès le mois de septembre, les familles désireuses par ce mode de garde pourront prendre connaissance des disponibilités le matin entre 8h et 9h auprès de Madame ISKOWIAK Ophélie responsable du multi accueil au 03.27.36.81.32.

Je reste à votre disposition pour des informations complémentaires.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, cher collègue, en l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Président du SIVU  
Christophe PANNIER

SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
A VOCATION UNIQUE  
Petite enfance "les 4 Chatons"  
59199 BRUILLE SAINT AMAND

### Inscriptions élections avant le 31 décembre

#### À savoir :

À 18 ans, l'inscription est automatique si les formalités de recensement ont été accomplies à 16 ans. En cas de déménagement ou naissance à l'étranger, il est préférable de vérifier en mairie.

#### Principe : avant le 31 décembre

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

Par exemple, pour pouvoir voter en 2017, il faut avoir fait la démarche avant le **31 décembre 2016**.

Vous devez fournir les documents suivants :

Justificatif de domicile et une pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité. Si vous êtes devenu français récemment et n'avez pas encore de papiers français : pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité) et une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple)

### Le grand fort de Maulde (Fort Beurnonville) interdit au public pour des raisons de sécurité

L'entrée au grand fort est interdite par arrêté municipal en date du 11 mai 2009.

Des panneaux ont été placés pour signaler l'interdiction.



### Législation déjections canines

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.





### Le QUICK de Saint-Amand devient BURGER KING !

#### A POURVOIR :

- 40 POSTES d'Employés(es) polyvalents(es) de Restauration rapide

#### COMMENT POSTULER ?

Complétez le document de candidature se trouvant à l'accueil et :

- Remettez-le à votre conseiller en y joignant votre CV

ou

Envoyez votre candidature par mail à l'adresse suivante :

[ape.59271@pole-emploi.fr](mailto:ape.59271@pole-emploi.fr)

*Suite à l'implantation future d'un BURGER KING en lieu et place du QUICK actuellement situé sur Saint Amand les Eaux, nous sommes à la recherche d'équipiers polyvalents de restauration.*

*A ce titre nous vous transmettons une affiche d'information et une fiche de candidature à mettre à disposition de vos administrés. La fiche de candidature devra nous être retournée pas les candidats (l'adresse figure sur celle-ci)*

*En effet plus de 40 postes sont à pourvoir pour novembre 2016, le temps de travail hebdomadaire est de 24 heures.*

*Suite aux candidatures, des réunions d'information seront programmées au Pôle emploi de Saint Amand les Eaux.*

*Les critères de sélection seront basés sur les aptitudes (des tests seront effectués) et la motivation. Aucune sélection sur Curriculum Vitae.*

*Comptant sur vous pour diffuser cette information, je me tiens à votre disposition pour toutes informations complémentaires*

### PÔLE EMPLOI EVOLUE QUELS CHANGEMENTS À COMPTER DU 11 JANVIER 2016 ?

#### L'INSCRIPTION SE FAIT PAR INTERNET

Depuis votre inscription et la saisie de votre demande d'allocations se font entièrement en ligne depuis votre espace personnel sur le portail internet [pole-emploi.fr](http://pole-emploi.fr).

Ce service gratuit est disponible 7/7 et 24h/24.

Plus rapide, votre notification d'inscription est adressée au plus tard le lendemain de l'inscription ou immédiatement si vous avez accepté de recevoir des courriers Pôle emploi depuis votre espace personnel.

Cette simplification des démarches d'inscription permet de se consacrer dès votre premier entretien à la mise en place d'actions d'aide au retour à l'emploi.

#### DE NOUVEAUX HORAIRES D'ACCUEIL EN AGENCE

Les modalités d'accueil et de réception de Pôle emploi évoluent afin d'augmenter le temps consacré à l'accompagnement personnalisé, d'améliorer les conditions de réception des demandeurs d'emploi ayant rendez-vous avec leur conseiller référent et d'enrichir les ateliers et services proposés en agence.

Nos agences sont ouvertes au public 35 heures par semaine.

SANS rendez-vous  
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h45  
et le vendredi de 9h à 12h

SUR rendez-vous  
du lundi au jeudi de 12h45 à 16h30



#### INFO

A compter du **1<sup>er</sup> janvier 2013**, l'autorisation de sortie du territoire pour enfant mineur a été supprimée.

Pour quitter le territoire national (même sans la présence de ses parents), l'enfant doit simplement être porteur de sa carte d'identité en cours de validité ou de son passeport en cours de validité.

#### À savoir

Les tickets de cantine doivent être déposés **la veille à l'école** et non dans la boîte aux lettres de la mairie.

### Lancement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

#### *Le contexte :*

Mars 2014 : la loi ALUR rend caducs les Plans d'Occupation des Sols au 31 décembre 2015 sauf si l'intercommunalité lance un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Avril 2015 : Transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme » des communes à l'intercommunalité.

Octobre 2015 : Prescription du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

#### *Pourquoi engager l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ?*

Le PLUi une opportunité à plusieurs titres:

Mutualisation des moyens à l'échelle intercommunale,

Réflexion d'un projet de territoire solidaire et cohérent pour les 46 communes.

#### *Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal ?*

Le PLUi est à la fois un document de planification et un document réglementaire. Il organise et oriente les initiatives en matière d'urbanisme pour les 10 à 15 prochaines années à l'échelle des 46 Communes membres de la CAPH. L'objectif est de réfléchir à une stratégie de développement du territoire qui, dans l'intérêt général, apporte des réponses durables et cohérentes aux défis à relever.

Le PLUi est également un outil réglementaire. Il met en place une sorte de « boîte à outils » qui permet de mettre en œuvre le projet de développement retenu pour la CAPH. Ce projet se réalisera par les initiatives privées et publiques que les Communes autorisent via les pouvoirs du Maire de délivrer les permis de construire et d'aménager.

Cette articulation entre l'échelle communale et intercommunale est fondamentale et explique l'indispensable co-construction Communes/CAPH du PLUi.

#### *Quel est l'encadrement réglementaire de la démarche ?*

Conformément à la réglementation, la démarche de PLUi respectera les grands principes suivants :

La co-construction du projet entre les Communes et La Porte du Hainaut,

L'étroite collaboration avec les partenaires et les forces vives du territoire,

La prise en compte de l'environnement tout au long de la démarche,

Le respect des orientations et des objectifs des documents supra-communautaires comme le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Valenciennois.

#### *La co-construction du PLUi et l'association des partenaires institutionnels:*

Bien que la démarche soit portée par La Porte du Hainaut et que le document reflète un projet commun de développement du territoire à l'échelle intercommunale, le PLUi ne peut se réaliser qu'en étroite collaboration avec toutes les communes. Il s'agit véritablement d'une co-construction, d'une stratégie globale, car la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut souhaite que le PLUi ne soit pas déconnecté de l'échelle locale, et soit établi en tenant compte des différentes dynamiques du territoire, et en mettant en valeur ses spécificités.

Les partenaires institutionnels comme la Région, le Département, le SITURV, le Parc Naturel Régional ou encore les services de l'Etat seront également associés à la démarche.

### *La concertation :*

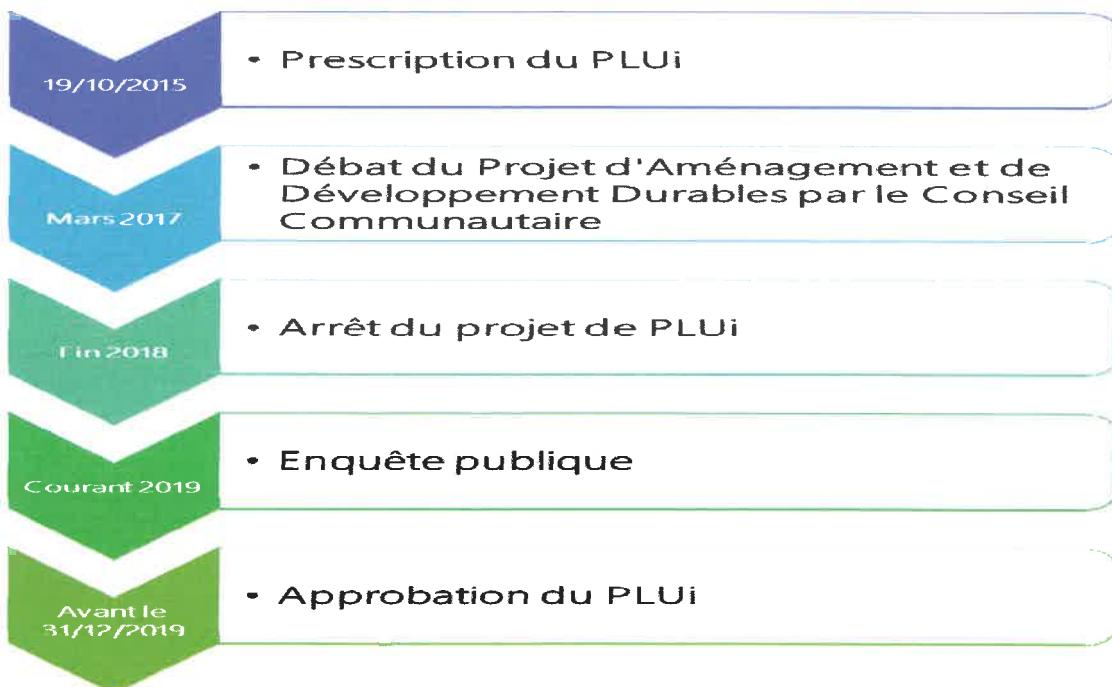
Les habitants et les acteurs locaux seront informés de la démarche à travers :

- le journal communautaire HORIZONS (exemple : 1<sup>er</sup> article dans la parution du mois d'Avril),
- les bulletins municipaux,
- le site internet de la CAPH qui donnera toutes les informations nécessaires et comportera un espace « Foire aux questions »,
- un document explicatif et pédagogique est à la disposition des habitants dans toutes les mairies,
- des registres de concertation sont disponibles dans chacune des 46 communes ainsi qu'au siège de la CAPH pour que les habitants du territoire puissent y inscrire leurs idées, suggestions et questions,
- des réunions publiques seront également organisées, (dès 2017)
- une enquête publique se tiendra après l'arrêt du projet du PLUi (2019) dans la presse locale.

### *Quelle sera la durée de la démarche ?*

Le lancement officiel de la démarche a eu lieu le 23 février 2015  
Fin prévue : décembre 2019

### *Quel est le calendrier prévisionnel ?*



*En attendant l'approbation du PLUi, quelles règles s'appliquent ? Qui délivre les permis de construire et autres autorisations d'urbanisme ?*

**Jusqu'à l'approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, les documents d'urbanisme des communes restent en vigueur.** Les autorisations d'urbanisme, comme les permis de construire par exemple, sont donc délivrés selon ces règles par les Maires des communes.

# Informations Pratiques....

## Informations



## PROFITEZ DU SERVICE TAXIVAL

1

### RÉSERVEZ VOTRE TAXIVAL

Selon vos besoins de déplacements, contactez

Altéo-Transvilles au 03 27 14 52 52

Nos conseillers clientèle sont à votre écoute du lundi au vendredi de 9h à 18h

#### ATTENTION

Les demandes de réservation sont prises en compte, dans la limite des places disponibles, jusqu'à 16h la veille du déplacement (le vendredi jusqu'à 16h pour les déplacements des samedis et lundis)

Selon les caractéristiques de votre déplacement nos conseillers vous proposeront d'utiliser une ligne régulière ou de réserver un véhicule Taxival, dans la limite des véhicules disponibles

Votre règlement l'avez disponible sur [www.transvilles.com](http://www.transvilles.com)

2

### VOTRE CHAUFFEUR ARRIVE

Quelques minutes avant l'heure convenue avec votre conseiller rendez-vous à l'arrêt de bus prévu lors de votre réservation.

Votre Taxival arrive

3

### FAITES VALIDER VOTRE TITRE DE TRANSPORT

Munissez-vous d'un titre de transport valide ou achetez un ticket à bord.

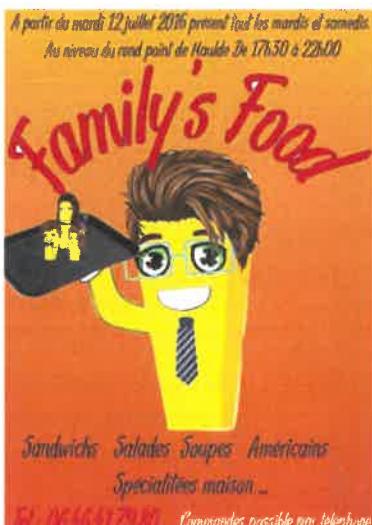
#### DIFFÉRENCE ENTRE Ⓛ ET Ⓜ

ⓘ est un arrêt Taxival du réseau Transvilles.

Ⓜ est un point de correspondance sur le réseau Transvilles.

Je peux donc ensuite prendre le bus, le tram et même le train (dans les 12 gares du Valenciennois)

Les flyers sont disponibles en mairie.



### Sécurité : se prémunir des vols par ruse

Le vol par ruse (appelé aussi « vol au préjudice des personnes âgées ») est une forme de vol bien particulière qui repose surtout sur la tromperie.

Les personnes âgées sont les principales victimes de ce genre d'escroquerie.

Les seniors sont des cibles idéales pour les voleurs car ils sont souvent isolés, dépendants, désinformés et physiquement affaiblis. Ils peuvent être également en possession d'argent liquide ou d'objets de valeur mal protégés.

La Gendarmerie Nationale a mis en place l'opération « tranquillité seniors ». Cette dernière a pour objectif de sensibiliser les seniors à leur sécurité.

Lorsqu'une personne âgée se sent menacée ou inquiète, elle doit se rapprocher de sa brigade de gendarmerie, de son commissariat de police ou de sa mairie. Des patrouilles seront organisées si elles sont justifiées.

La Gendarmerie Nationale donne quelques conseils de base que nous rappelons ici :

Si une personne se présente à l'interphone ou à votre porte, utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur.

Ne vous fiez pas aux brassards et aux effets portés : même si la personne est en uniforme, demandez-lui une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention.

Si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin et suivez-la en permanence.

Ne conservez pas trop d'argent liquide ou d'objets de valeur (bijoux...) chez vous et ne divulguer jamais l'endroit où vous les cachez.

Ne signez aucun document dont vous ne comprenez pas clairement le sens.

Ne restez pas seul, gardez toujours le contact avec vos voisins et votre entourage et conservez toujours un téléphone à portée de main.

La gendarmerie organise régulièrement des réunions d'information sur la sécurité. N'hésitez pas à y prendre part !

**Nos conseils**

- Si une personne se présente à l'interphone ou à votre porte, utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur.
- Ne vous fiez pas aux brassards ou aux effets portés. Même si la personne est en uniforme demandez-lui une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention.
- Si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin et suivez-la en permanence.
- Ne conservez pas trop d'argent liquide ou d'objets de valeur (bijou... ) chez vous et ne divulguer jamais l'endroit où vous les cachez.
- Ne signez aucun document dont vous ne comprenez pas clairement le sens.
- D'une manière générale, ne restez pas seul, gardez le contact avec vos voisins et votre entourage. Si possible, conservez toujours un téléphone à portée de main.

**En cas de vol, d'urgence ou même de comportement suspect, un seul réflexe !**



Gendarmeries et polices sont à pour assurer votre protection, n'hésitez donc pas à composer le 17. Ils interviendront le plus vite possible et pendant ce temps contatez un de vos voisins.

Gendarmerie Nationale  
www.facebook.com/GendarmerieNationale

Rendez-vous aussi sur Facebook  
www.facebook.com/GendarmerieNord

**Seniors, contre les vols  
Vous n'êtes pas seuls !**

**Se prémunir des vols par ruse**



Fiche d'information  
Gendarmerie du Nord

**Des dépliants sont à votre disposition en Mairie.**

## Médailles du travail 2015



1er mai 2015

Médaille d'Honneur du Travail  
échelon or et vermeil

Muriel Boucaut



11 novembre 2015  
Médaille de Vermeil

Alain Griffa

Médaille d'argent

Claire Depelchin

## Remise des prix des maisons fleuries 2015



Samedi 10 Octobre 2015  
Francis CABUSAT élevé au rang de  
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite





### Maulde et son histoire...

*A chaque nouveau numéro de notre Mauld'Info, nous publierons un épisode de l'histoire de Maulde. Vous découvrirez au fil des lectures les événements qui ont façonné notre village tel que nous le connaissons aujourd'hui...*

### Maulde et ses origines...

Le nom de Maulde désigne deux villages différents : l'un en Belgique, aux abords de Tournai, l'autre, dont nous allons essayer de retracer l'histoire, est situé sur l'Escaut, entre Mortagne du Nord et la frontière belge.

Une station de chemin de fer desservant les villages de Barry et de Maulde (en Belgique) porte le nom de Barry-Maulde. Une autre desservant en France les villages de Maulde et Mortagne s'appelle Maulde-Mortagne et c'est souvent sous ces noms qu'on les désigne pour éviter toute confusion.

Le nom de Maulde se rencontre dans les anciens documents sous la forme latine MALDA et plus tard sous les formes de MALD, MAUDE ou MAULDE. Ces noms pourraient signifier « prairie », « marais » ou « moulin », mais l'interprétation exacte n'est pas définie.

La présence, à quelques kilomètres de Maulde, à Hollain (Belgique), du menhir de Brune-haut, qui mesure 4,50 m de haut au-dessus du sol, pour une largeur de 3 m, laisse penser que la région a pu être habitée dès l'Âge de pierre par une peuplade fixée sur le sol de la Belgique et que la formation de notre village doit remonter à une très haute antiquité.

L'Escaut, la Scarpe... de nombreux cours d'eau donnaient le poisson aux habitants. Ces derniers pouvaient se défendre contre leurs ennemis au moyen de relèvements de terre dans l'Aulnois d'en Bas qu'il était facile de protéger par des fossés alimentés par la source de la Fontaine.

Ils pouvaient également communiquer avec les peuplades voisines à l'aide de grands feux allumés sur les monts de Ligne ou sur le mont des Fourches.

Maulde se situe au point privilégié –et stratégique- de la confluence de l'Escaut et de la Scarpe. Ce lieu ne formait autrefois que des marais, biens communaux de Mortagne et des sars de Flines sur la rive droite de l'Escaut, propriété du diocèse de Cambrai, de Château l'Abbaye, entre les deux rivières, appartenant au diocèse d'Arras, et de Maulde, sur la rive gauche, dépendant du diocèse de Tournai. De sorte que les trois diocèses se touchaient au confluent...

*A suivre...*

# Informations Pratiques....

## Calendrier des fêtes

### Septembre

Weekend de la ducasse :

Dimanche 25 : 10<sup>ème</sup> prix cycliste UFOLEP Lucien Vastesaeger  
organisé par Sports & Loisirs et New Team.

MAULDE



### Octobre

Dimanche 2: Repas du CCAS offert par la municipalité.

Vendredi 14: Soirée jeune organisée par Mauld'Joie.

Samedi 29: Loto organisé par l'Amicale Laïque à partir de 17h  
Ouverture des portes à 16h30



### Novembre

Dimanche 6 : 28<sup>ème</sup> Concert d'Automne proposé par la Municipalité à 16h00.

Vendredi 11 : Commémoration de l'armistice, défilé & dépôt de gerbe  
au monument aux morts à 10h00.

Remise des récompenses du Concours des Maisons Fleuries  
par la Municipalité à 11h00.

Samedi 12: Souper dansant organisé par Sports & Loisirs.



### Décembre

Lundi 5 : Hommage aux morts de la guerre d'Algérie –Tunisie – Maroc  
défilé & dépôt de gerbe au monument aux morts à 11h00.

Vendredi 16 : Fête de Noël de l'école en collaboration avec l'Amicale Laïque.



AMICALE LAÏQUE MIXTE DE MAULDE

IPNS : NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE